

Du bon usage des statistiques et des labels religieux

Torrekens, Corinne, « Du bon usage des statistiques et des labels religieux », dans Chemsî Cheref-Khan et Jacques Lemaire (eds.), *Une majorité musulmane à Bruxelles en 2030 : comment nous préparer à mieux « vivre ensemble » ?*, Bruxelles, La Pensée et les Hommes, 2012, p. 131-144.

Il y a quelques semaines, j'ai eu le plaisir d'interviewer Monsieur Chemsî Cheref Khan pour mes recherches. Au cours d'un échange courtois qui s'est poursuivi depuis, Monsieur Chemsî Cheref Khan m'a proposé de contribuer aux actes du colloque "Une majorité musulmane à Bruxelles, en 2030 : comment nous préparer à mieux vivre ensemble ?". Cette proposition témoigne d'une grande ouverture d'esprit et d'une tolérance certaine à l'égard d'opinions divergentes, notamment par rapport à celles qui ont été exprimées lors du colloque. C'est donc avec plaisir que je saute sur l'occasion afin de revenir sur certains thèmes abordés lors du colloque, à savoir la question des chiffres et des nombres mobilisés dans l'argumentaire, et de développer certains éléments issus de mes propres enquêtes de terrain menées sur l'islam à Bruxelles.

Combien de musulmans à Bruxelles ?

Difficile voire impossible à savoir. Les premières interrogations à l'égard de cette présence spécifique à la capitale belge datent au moins de mars 2008 lorsque la presse, sur base d'un baromètre du religieux, annonce 30% de musulmans à Bruxelles¹. Je pense que cet effet d'annonce restera longtemps dans les mémoires tant il fut un électrochoc pour l'opinion publique. Il n'en fallait pas plus pour anticiper « *la montée en puissance de l'islam* » dans la capitale². Ce baromètre est riche d'enseignements. Certes. Mais son principal intérêt ne réside pas dans le dénombrement des musulmans que ce soit en Communauté française et, a fortiori, à Bruxelles. Pourquoi ? Parce qu'il se base sur un échantillon de 657 personnes. De manière générale en sciences sociales, on considère qu'un sondage ne commence à être représentatif qu'à partir d'un échantillon d'au moins 1000 personnes. Or, à Bruxelles, le nombre de répondants n'est plus que de 167 personnes et le nombre de musulmans bruxellois ayant répondu à l'enquête s'écroule quant à lui à 56 personnes³. Jargon technique et méthodologique des chercheurs me direz-vous. Pas tant que ça. A la différence de la recherche qualitative qui se base sur des interviews et donc peut se permettre d'interroger en profondeur les opinions, les valeurs et les concepts mobilisés par les acteurs, les méthodes quantitatives basées sur des questionnaires et donc sur des questions fermées tirent leur force de la nature représentative de leur échantillon. Comment ces 56 musulmans pourraient-ils être

¹ « La Belgique terre religieuse », *La Libre Belgique*, 11 mars 2008, <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/407536/la-belgique-terre-religieuse.html> (consulté le 16 juillet 2011) ; « Le monde politique ne développe plus d'utopies sociales », *La Libre Belgique*, 11 mars 2008, <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/407611/le-monde-politique-ne-developpe-plus-d-utopies-sociales.html> (consulté le 16 juillet 2011) ; « Cultes. Étonnant sondage : deux fois plus de musulmans ? », *Le Soir*, 12 mars 2008, http://archives.lesoir.be/cultes-etonnant-sondage-deux-fois-plus-de-musulmans-_t-20080312-00F804.html?queryand=musulmans+bruxelles&firstHit=270&by=10&when=1&begYear=1989&begMonth=01&begDay=01&endYear=2011&endMonth=07&endDay=15&sort=datedesc&rub=TOUT&pos=275&all=1841&nav=1 (consulté le 16 juillet 2011).

² « Bruxelles, une religieuse globalisée », *La Libre Belgique*, 12 mars 2008, <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/407750/bruxelles-une-religieuse-globalisee.html> (consulté le 16 juillet 2011).

³ « Enquête sur les attitudes à l'égard de la religion, de la spiritualité et de la transmission spirituelle en Communauté française de Belgique. Croisements – Croisements selon la province », *Dimanche, La Libre, RTBF, UCL, Sonecom*, Février 2008, p. 1.

représentatifs d'une population par ailleurs estimée par le même baromètre à 300 000 personnes en région bruxelloise ? Felice Dassetto avait parfaitement raison de modérer les chiffres obtenus : « A l'instar d'une dizaine d'autres villes européennes comme Utrecht ou Birmingham, on peut parler d'une présence stable et significative d'une minorité musulmane qui tourne généralement autour des 15 pc. Encore faut-il voir ce que les intéressés entendent quand on les interpelle sur cette identité. Il n'y a pas d'équivalence entre se dire chrétien et se dire musulman... Il faut tenir compte de certaines spécificités particulières »⁴. Et de pointer un élément particulièrement intéressant inhérent à ce type de battage médiatique : la question des valeurs. Les musulmans et les non musulmans pensent-ils pareil ? Partagent-ils les mêmes valeurs ? Là aussi le baromètre pointait des différences « interpellantes »⁵ au niveau de la transmission des valeurs et « une grande césure entre le monde islamique et le monde laïco-judéo-chrétien »⁶. Mais là aussi le baromètre – ou, à plus juste titre, certaines interprétations médiatiques sensationnalistes qui l'ont exploité – se basant sur un maximum de 79 répondants musulmans⁷, pêche par effet d'annonce et bafoue par la même occasion toutes les règles de la représentativité.

En Belgique, héritage du conflit qui opposa cléricaux et anti-cléricaux, la loi interdit de répertorier l'affiliation religieuse de la population dans des enquêtes de grande envergure, du type recensement national par exemple. En dehors de cette possibilité, les chercheurs, les journalistes et les commentateurs de la vie politique doivent, sur le sujet, se contenter d'estimations et d'extrapolations qui, étant donné leur nature même, valent ce qu'elles valent. Celle que j'utilise dans mes travaux, encore une fois faute de mieux, considère que grosso modo 17% de la population bruxelloise serait « musulmane »⁸. Elle est doit être utilisée comme point de repère mais comporte au moins trois biais. D'abord, elle présume de l'appartenance à la religion musulmane des immigrés issus de pays dont l'islam est la religion dominante, ainsi que de leurs descendants, alors que certains pourraient appartenir à d'autres religions. Ensuite, elle donne une image globale et ne permet pas de saisir la diversité des populations musulmanes à Bruxelles. J'y reviendrai dans le point suivant. Enfin, comme le relève Felice Dassetto, « elle assimile toutes les personnes d'origine musulmane à des « religieux ». Parmi les citoyens d'origine musulmane, il y a beaucoup d'indifférents, d'agnostiques ou d'athées »⁹. Mais certaines extrapolations sont encore plus hasardeuses. Ainsi, Jan Hertogen avance un chiffre de 22% de musulmans à Bruxelles en partant du nombre d'habitants originaires de pays à dominante musulmane (étrangers, naturalisés et descendants) et en appliquant à ces populations des coefficients d'appartenance à l'islam – qu'il nomme « taux d'islamité » – établis par une étude allemande¹⁰. Jan Hertogen estime – dans sa boule de cristal – que d'ici à vingt ans, le nombre de musulmans à Bruxelles atteindra effectivement 30% mais – nous voilà rassurés – ils ne seront jamais majoritaires¹¹. Or, ces populations ne sont tout simplement pas les mêmes et la méthode utilisée

⁴ « L'islam s'intègre bien chez nous », *La Libre Belgique*, 12 mars 2008.

⁵ « Bruxelles, une religieuse globalisée », op cit.

⁶ Ibid.

⁷ « Enquête sur les attitudes à l'égard de la religion, de la spiritualité et de la transmission spirituelle en Communauté française de Belgique. Croisements – Croisements selon l'appartenance », Dimanche, La Libre, RTBF, UCL, Sonocom, Février 2008, p. 1.

⁸ U. Manço, M. Kanmaz, « Intégration des musulmans et reconnaissance du culte islamique : un essai de bilan », in Ural Manço (ed.), *Reconnaissance et discrimination, Présence de l'islam en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, Paris : L'Harmattan, 2004.

⁹ « Crier au loup est une erreur », *Le Soir*, 13 et 14 novembre 2010.

¹⁰ « La Belgique compte 623.000 musulmans », *Le Soir*, 17 novembre 2010.

¹¹ « C'est cacher la réalité qui alimente les extrémistes », *Le Soir*, 18 novembre 2010.

souffre de problèmes de comparabilité indépassables. Mon collègue Dirk Jacobs a raison de relever que l'histoire migratoire des populations musulmanes belge et allemande n'est pas la même et que leurs réseaux sociaux sont différents¹². On peut ajouter à ces éléments les modèles de citoyenneté et les modalités d'accès à la nationalité diamétralement opposés de la Belgique et de l'Allemagne qui influencent sans aucun doute les modes d'identification à l'islam des populations musulmanes. Postuler le contraire aurait le même sens que de nier les diversités culturelles et régionales au sein des populations européennes « de souche ». Ridicule, non ? Je ne vous le fais pas dire.

En dépit donc « *d'enquêtes de grande envergure basées sur des échantillons représentatifs aléatoires et des méthodes d'échantillonnage appropriées* »¹³, rien ne permet de conclure sur un pourcentage assuré – quel qu'il soit – du nombre de musulmans à Bruxelles et, à fortiori, en Belgique. Absolument rien. Or, les chercheurs, les journalistes et les personnalités publiques doivent prendre leurs responsabilités devant la circulation galopante de ces estimations tronquées dans le discours politique¹⁴, les instituts de sondage¹⁵ et la presse internationale¹⁶.

Maintenant que nous avons fait le point sur la question des chiffres, des nombres et des statistiques, penchons-nous un instant sur l'étiquette « musulman » utilisée dans ce débat. Mais qui sont ces musulmans dont on parle tant ?

Des musulmans à Bruxelles, mais de qui et de quoi parle-t-on ?

L'idée d'une majorité musulmane à Bruxelles – actuelle ou prochaine – constitue une mythologie politique contemporaine au moins en partie articulée sur la peur de la menace, l'idée d'une invasion imminente de nouveaux barbares, la mise en péril d'un modèle culturel voire de civilisation pour certains. L'objet « islam à Bruxelles » constitue, par conséquent, un thème de recherche où « *les enjeux politiques, la prépondérance des lectures idéologiques associées à l'islam, les violences internationales, les crispations autour d'interminables débats comme ceux du foulard, des caricatures, font écran à l'analyse du quotidien* »¹⁷. L'une des premières difficultés consiste donc à décortiquer les catégories utilisées afin de nommer les acteurs. Il s'agit du contexte premier de la recherche en terrain sensible : « *un terrain miné où les mots sont piégés, où rien n'est gratuit (...) Nos constructions conceptuelles sont entourées d'une gangue humaine, imprégnée de jugements de valeur, à l'image de la matière sociale que nous brassons. On pourrait se risquer à snober les problèmes concernant les mots et leur signification pour éviter l'écueil des jeux de langage. Reste que la démarche du sociologue s'inscrit d'emblée dans une logique de communication (...) Les mots non seulement ne sont pas des coquilles vides, mais ils peuvent être des « faits » (...)* »¹⁸. Et à trop snober

¹² « L'Etat doit investir dans la collecte des données », *Le Soir*, 18 novembre 2010.

¹³ Ibid.

¹⁴ « Bruxelles cosmopolite, un enjeu majeur », *La Libre Belgique*, 23/02/2011 ; « Bruxelles sous la menace musulmane, selon Fox News », *La Libre Belgique*, 07 avril 2009.

¹⁵ Comment sait-on qu'il y a 638 000 musulmans en Belgique ?, *Le Vif L'Express*, 17 novembre 2010, <http://levif.rnews.be/fr/news/actualite/belgique/comment-sait-on-qu-il-y-a-638-000-musulmans-en-belgique/article-1194872365464.htm> (consulté le 16 juillet 2011).

¹⁶ « L'islam, première religion à Bruxelles dans vingt ans », *Le Figaro*, 21 mars 2008, <http://www.lefigaro.fr/international/2008/03/21/01003-20080321ARTFIG00068-l-islam-premiere-religiona-bruxelles-dans-vingt-ans.php> (consulté le 17 juillet 2011).

¹⁷ F. El Asri, « Etre musulman belge : entre élaboration identitaire et devenir », *La Revue Nouvelle*, n°9, 2007, p. 32.

¹⁸ A. Boubeker, *Les Mondes de l'ethnicité*, Paris, Editions Balland, 2003, p. 17 et 20.

les jeux de langage et la responsabilité de l'expert dans la production même des catégories de la vie sociale, on en arrive facilement à ce type de généralisation périlleuse et au surplus invérifiable : « si l'on prend une communauté musulmane donnée, environ 5% de ses membres seraient tentés par le fondamentalisme et l'activisme islamique ; sur ces 5% d'«islamistes », 3% pourraient être considérés comme dangereux, car susceptibles de passer à la violence. Cette formule vaut ce qu'elle vaut, mais elle semble se vérifier dans de nombreux pays. En Belgique, cela signifierait que, sur environ 400 000 musulmans, nous nous trouvons en face de 20 000 islamistes et que, sur ces 20 000 islamistes, 600 sont potentiellement dangereux »¹⁹. Or, l'expression « 400 000 musulmans » repose sur une « naturalisation du fait religieux »²⁰, conduisant à considérer comme musulmane, jusqu'à preuve du contraire, toute personne venue d'un pays musulman ou née dans une famille de confession islamique²¹. L'une des premières choses à déconstruire consiste donc à savoir de quoi et de qui on parle exactement. On peut prendre ici, comme point de départ, le raisonnement de Tariq Modood qui considère que la catégorie générique de « musulman » est effectivement plurielle mais tout aussi diverse que celle de « chrétien », de « Belge », de « classe moyenne » ou que de toute autre catégorie utile dans l'ordonnement de notre compréhension de ce qu'est l'Europe contemporaine. Et alors que la diversité d'un concept ou d'une catégorie sociale ne mène pas nécessairement à l'abandon pur et simple de celui-ci, il doit en être de même pour la catégorie « musulman »²².

Ceci étant, faut-il par « musulman » prendre en compte la croyance religieuse ou le référent culturel ?²³ Car l'activation des références à l'islam ne concerne pas la totalité des populations d'origine musulmane qu'elles soient de la première génération migratoire ou des générations suivantes mais une partie de celles-ci, difficile à estimer statistiquement²⁴. En effet, en l'absence d'une question explicite dans les recensements statistiques ou dans toute autre enquête, il est difficile de déterminer les convictions et les croyances religieuses en dehors des concernés, à moins d'adopter, et nous l'avons déjà souligné plus haut, une approche essentialiste qui considère que toute personne issue d'une famille ou d'un pays musulman ne peut être que musulmane²⁵. Par ailleurs, l'islam n'est pas une totalité conceptuelle ou un système d'idées et de pratiques qui serait le noyau et la racine de tous les comportements publics et privés : en ce sens, il faut se refuser de tout expliquer par la religion et d'isoler l'islam en le considérant en soi²⁶.

Il est nécessaire d'insister : les modes d'identification à l'islam sont multiples et sans doute même encore plus fluides que par rapport à d'autres religions, philosophies ou cultes. Or, la mythologie politique contemporaine articulée autour de la question d'une possible (probable ?) majorité

¹⁹ C. Moniquet, « La Belgique, cible potentielle du terrorisme islamiste », dans Denis Ducarme (ed.), *Islam de Belgique. Entre devoir d'intégration et liberté religieuse*, Bruxelles, Editions Luc Pire, 2007, p. 130.

²⁰ M. Tribalat, « Le nombre de musulmans en France : qu'en sait-on ? », *Cités*, « L'islam en France », Hors série, 2004, p. 23.

²¹ O. Marongiu, « Islam et politiques publiques entre équité et pratiques discriminatoires », *La Lettre d'un Monde à l'Autre*, n°7, 2004, p. 5.

²² T. Modood, « Muslims and the Politics of Difference », *Political Quarterly*, vol 74, n°1, 2003, p. 100.

²³ K. Kateb, « De l'étranger à l'immigré et de l'ethnique au religieux : les chiffres en question ? », *Cités*, « L'islam en France », Hors série, 2004, p. 36.

²⁴ F. Dassetto, *La construction de l'islam européen, Approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 10.

²⁵ K. Kateb, op cit, p. 36 et 37.

²⁶ M. Kerrou, « Introduction », dans Mohamed Kerrou (ed.), *Public et Privé en Islam*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p. 21.

musulmane à Bruxelles se développe autour d'un schéma de suspicion à l'égard des musulmans dits « sociologiques », ou encore « culturels », « laïcs », pas ou peu pratiquants. Un peu comme si – à l'instar du film *Jamais sans ma fille* – au fond de chacun d'entre eux sommeillait, par nature, un fanatique qui se réveillera tôt ou tard.

Maintenant que nous avons insisté sur la nécessité de prendre avec précautions les statistiques religieuses sur Bruxelles ainsi que les labels identitaires qui leur sont inhérents, revenons un moment aux réalités de l'islam à Bruxelles.

L'islam à Bruxelles

J'ai montré dans mes travaux l'importante concentration géographique des populations ayant la nationalité d'un pays où l'islam est la religion dominante ainsi que de l'associatif musulman²⁷. Ceci signifie deux choses pour notre propos.

D'abord qu'il existe, non pas des ghettos – terme spécifique au contexte américain – mais des territoires musulmans pour reprendre l'expression de Felice Dassetto²⁸ ou des quartiers à prédominance musulmane. Ces quartiers correspondaient dans un premier temps à une zone spécifique d'appropriation de l'espace permettant au migrant de jouer sur un double cadre de référence : celui du pays d'origine et celui du pays d'accueil en construisant un espace migratoire représentatif de l'un et de l'autre²⁹. Il est aisé de ne plus voir dans ces quartiers que des espaces de repli communautaire. Cependant, ces quartiers participent à l'image mentale de la ville, à la représentation collective que les Bruxellois ont de leur ville. Et pas uniquement de manière négative puisque ces quartiers peuvent être définis comme des « centralités minoritaires » au sens où ces enclaves possèdent « *une fonction communautaire, certes non exclusive, qui les constitue en grande partie. [Cependant, ndlr], leur fonction extra-communautaire ne cesse de se renforcer en relation avec une demande autochtone spécifique qui conjugue de façon inédite les valeurs de l'exotisme et celles de l'authenticité* »³⁰. Ces « centralités minoritaires » ont alors des fonctions spécifiques pour certaines minorités mais n'en possèdent pas moins un sens et une fonction pour l'ensemble (ou presque) des populations habitant ou fréquentant Bruxelles, dégageant des emblématiques fortes et participant de la symbolique urbaine en étant des repères pour l'ensemble des citoyens³¹. Ce sont notamment des fonctions commerciales qui vont être folklorisées par la population non musulmane : se procurer un service à thé, des meubles marocains, manger une pizza turque ou un couscous, etc. Or, c'est bien une partie de la réalité de l'islam bruxellois que la mythologie politique contemporaine entourant la question d'une possible majorité musulmane à Bruxelles perd de vue. C'est-à-dire que premièrement ces territoires ne sont pas issus d'un choix volontaire ou d'une stratégie politique mais résultent d'un processus complexe mêlant facteurs historiques (migration), économiques (crise, choc pétrolier, chômage, etc.), urbains (quartiers hauts et quartiers bas, grands travaux, parc de

²⁷ C. Torrekens, « Concentration des populations musulmanes et structuration de l'associatif musulman à Bruxelles », *Brussels Studies*, n°4, 2007.

²⁸ « Crier au loup est une erreur », op cit.

²⁹ Piette, Albert (1990), « L'école de Chicago et la ville cosmopolite d'aujourd'hui : lectures et relectures critiques », dans Albert Bastenier et Felice Dassetto (eds.), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation des sociétés*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Université, p. 73.

³⁰ A. Raulin, *L'ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 23.

³¹ Ibid, p. 139.

logements, sub-urbanisation, etc.), politiques (désinvestissement structurel) et sociaux (discrimination sur les marchés du logement et du travail, etc.). Les réseaux de solidarité ont participé à ce mécanisme de concentration mais dans une mesure largement moindre que les éléments précédemment cités. Et, deuxièmement, ces territoires possèdent des fonctions et, par conséquent, participent aussi de la cohésion sociale. Pour illustrer ce dilemme autour de la cohésion sociale – supposée menacée par la croissance de la population musulmane bruxelloise – je voudrais reprendre une discussion eue avec une journaliste qui me demanda grosso modo si, lorsque les musulmans seront majoritaires à Bruxelles (je venais de passer plusieurs longues dizaines de minutes à développer l'argumentaire de la première partie de ce texte mais passons), je pensais que la cohésion sociale disparaîtrait. Parce que vous comprenez, me dit-elle, à Molenbeek, il n'y a plus moyen de trouver une boucherie qui vende du porc. Pour moi qu'avait fait sourire la polémique française du Quick halal, j'ai trouvé étonnant voire perturbant ce lien entre la cohésion sociale et l'offre commerciale, en particulier, ethnique. On oublie un peu vite qu'il est tout autant difficile de trouver une boucherie halal à Uccle qu'une boucherie vendant du porc à Molenbeek. Le communautarisme majoritaire, lui, semble bien passer inaperçu, être invisible et considéré comme « normal ». Cette dialectique entre visibilité/invisibilité va me servir à introduire le second point.

Ensuite, ces quartiers sont situés au centre de la ville, au cœur de Bruxelles. Cela signifie qu'à la différence de certaines villes françaises pour prendre des exemples aisément identifiables, il n'y a pas eu de processus (politique, économique, etc.) de relégation des populations musulmanes et de leurs structures associatives – dont les plus emblématiques et les plus chahutées sont les mosquées – en dehors de la ville. Cet état de fait n'est pas sans influence sur le plan de la symbolique politique et urbaine puisqu'à Bruxelles, l'installation et la visibilisation progressives et accrues des populations musulmanes et des mosquées se déroulent au cœur du centre urbain. La question devient, par conséquent, hautement sensible. Et j'ai montré dans mes travaux comment la visibilité des lieux de culte musulmans à Bruxelles ainsi que l'organisation de certains rituels comme la fête du sacrifice sont soumises à un interventionnisme politique sans commune mesure, à des imbroglios administratifs ubuesques et à des pratiques discrétionnaires répondant à une injonction de discrétion³². Ceci va me permettre de développer le dernier élément que je souhaiterais aborder dans cette contribution.

Une « communauté » en quête de reconnaissance

Une partie de la communauté musulmane est mobilisée autour de la question de la reconnaissance. Mais après avoir insisté sur la nécessité d'apporter plus de précisions numériques et sémantiques me direz-vous, de quelle partie de la communauté musulmane est-il question ici ? Il s'agit d'abord de la communauté musulmane pratiquante, fréquentant une mosquée, pratiquant selon diverses modalités et sensibilisée par les enjeux de la reconnaissance du culte musulman et ensuite, de la partie de la communauté musulmane ayant investi son affiliation à l'islam d'un aspect identitaire dans le sens d'une lutte contre les préjugés et d'un investissement citoyen associatif et/ou politique. Car la reconnaissance n'est pas qu'institutionnelle. En effet, elle prend appui sur plusieurs

³² C. Torrekens, *La visibilité de l'islam au sein de l'espace public bruxellois : transaction, reconnaissance et identité*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2008 ; C. Torrekens, *L'islam à Bruxelles*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 2009 ; C. Torrekens, « Limitations, négociations et stratégies de contournement autour de la visibilité des mosquées à Bruxelles », dans Anne Morelli et Alain Dierkens (eds.), *Topographe du sacré. L'emprise religieuse sur l'espace*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

dimensions appelées « dénis ». Ainsi, elle s'inscrit tout d'abord sur un sentiment de déni de droits lié à la reconnaissance institutionnelle actuellement problématique du culte musulman³³. Il ressort de mes entretiens³⁴ que les lacunes dans le processus d'institutionnalisation du culte musulman ainsi que l'interventionnisme de l'Etat en la matière sont appréhendés comme autant d'inégalités juridiques dues au fait que les musulmans ne seraient pas considérés comme des citoyens belges à part entière et sont discriminés parce qu'ils sont musulmans. En effet, la reconnaissance de l'islam a jeté les bases de l'entrée de l'islam dans l'espace politico-institutionnel du pays et a permis l'émergence d'actions collectives relatives à la religion musulmane dans le but de faire respecter dans la pratique la légitimité théorique accordée³⁵. En ce sens, les représentants de mosquées revendiquent la reconnaissance de leurs droits de citoyens en matière religieuse. Cependant, le processus de reconnaissance officielle du culte islamique étant inachevé, il ne permet pas aux musulmans croyants le plein exercice de leur droit à la liberté de conscience et à la pratique de leur culte sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens non musulmans³⁶. La deuxième dimension ou déni réside dans la question de l'estime sociale. En effet, l'objet des conflits entre l'Etat et les populations musulmanes ne porte pas uniquement sur les modalités de constitution d'un organe représentatif mais relève de la légitimation/dé légitimation des musulmans et de leur identité³⁷. Ce déni est sous-tendu par le sentiment d'une citoyenneté de seconde zone ou, pour le dire clairement, par l'impression que les apports culturels des populations musulmanes sont peu valorisés voire stéréotypés dans la constitution de l'identité collective. Et alors que le déni de droits ressenti par mes interlocuteurs s'inscrit dans la sphère juridique où, selon la théorie d'Honneth³⁸, le principe d'égalité doit permettre aux individus et aux groupes de développer le sentiment de respect de soi impliquant que chacun doit pouvoir ressentir qu'il dispose des mêmes droits que les autres, le déni d'identité et son infériorisation relève de l'estime de soi et de la « communauté de valeurs » que forme une société donnée. Il s'agit plus précisément de la contribution ainsi que de l'utilité des activités des individus et des groupes au bien de la société ainsi que de l'évaluation de cette contribution. La troisième et dernière dimension du déni de reconnaissance repose sur un déni de *voix* (prise de parole) qui réside dans la difficulté pour mes interlocuteurs d'accéder et d'être représenté dans l'espace public et médiatique. Par le biais de ces demandes de reconnaissance, une partie de la communauté musulmane – celle dont j'ai parlé précédemment – se bat pour ne plus seulement être tolérée mais acceptée et légitimée au sein de l'espace public collectif.

Conclusion

³³ C. Sägerser et C. Torrekens, « La représentation de l'islam », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1996-1997, 2008.

³⁴ Réalisés entre 2005 et 2007. Cependant, une enquête de terrain et une quinzaine d'entretiens réalisés en mai et juin 2011 m'ont confirmé ces développements.

³⁵ M. Martiniello, « Pour une sociologie politique de la situation post-migratoire en Belgique », dans Marco Martiniello et Marc Poncelet (sous la direction de), *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*, Bruxelles, De Boeck, 1993, p. 184.

³⁶ U. Manco, « La présence musulmane en Belgique : dimensions historique, démographique et économique », dans Ural Manço (ed.), *Voix et voies musulmanes de Belgique*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2000, p. 27.

³⁷ A. Rea, « La reconnaissance et la représentation de l'Islam », *L'Année Sociale*, 1999, p. 272.

³⁸ A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, traduit de l'allemand par Pierre Rusch, Paris, Les éditions du Cerf, 2002 ; A. Honneth, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n°23, 2004, p. 133-135 ; A. Honneth, « Les conflits sociaux sont des luttes pour la reconnaissance », Propos recueillis par Catherine Halpern, *Sciences Humaines*, n°172, 2006, p. 38-40.

Les populations musulmanes désormais plus visibles seraient-elles forcément devenues plus nombreuses et, implicitement, plus menaçantes ? Il me paraît indispensable d'interroger cet effet d'optique et c'est ce que je me suis employée à faire dans cette contribution. Depuis les travaux pionniers de Felice Dassetto et Albert Bastenier, on estime que la population musulmane pratiquante fréquentant les mosquées avoisine les 10%³⁹. Il semblerait que ce nombre soit en augmentation si on se fie aux nombres de fidèles avancés par les responsables des mosquées – données subjectives s'il en est – et par l'étroitesse de leurs locaux. Les quartiers musulmans peuvent être vus comme des espaces communautaires, ce qu'ils sont en partie. Mais le verre est toujours à moitié vide et à moitié plein. Il faut aussi mentionner les tentatives d'ouverture des mosquées qui sont de plus en plus nombreuses à s'investir dans le dialogue interculturel ou interconfessionnel et à organiser des portes ouvertes. Gouttes d'eau dans un océan il y a quelques années, ces initiatives se multiplient avec plus ou moins de succès. Des plateformes de jeunes, des collectifs se créent et prennent des positions publiques sur toute une série de sujets, laissant de côté une posture victimaire et créant par-là même du contenu. Angélisme me direz-vous. Certes, l'expression est terriblement à la mode dans mon domaine de recherche. Ceci étant, je fais partie de ceux qui croient profondément que les défis de demain pour Bruxelles – dont il est bon de rappeler qu'elle compte 45 nationalités, que les Français constituent le premier groupe d'étrangers avant les Marocains et que la plupart des non belges sont issus des 15 pays de l'Union européenne avant l'élargissement⁴⁰ – ne sont en rien religieux mais politiques et socio-économiques. Car je suis peu certaine – contrairement à d'autres⁴¹ – que Bruxelles ait pu échapper « au communautarisme » si l'on s'accorde à définir celui-ci comme une dualisation socio-spatiale accrue⁴² et une division de la ville entre quartiers hauts, riches, « gentrifiés » et quartiers bas paupérisés accumulant les problèmes de logement, d'emploi, de délinquance, de drogue, etc. Défis politiques dans la lutte contre le développement galopant du populisme et de l'islamophobie si l'on s'accorde à définir ce terme comme la peur de l'islam et des musulmans sur la base de préjugés. Moi qui évolue dans un milieu essentiellement non musulman, je la croise presque quotidiennement et elle me lasse. Bref, notre défi de demain à nous, bruxellois, réside dans l'acceptation que l'islam est aussi belge et que la Belgique est aussi musulmane et d'aider à l'émergence d'une élite musulmane – voilée ou non – dans des positions économiques favorables et des postes à responsabilité conformément à son niveau de compétences et de diplômes. C'est à partir de là qu'il nous sera possible de lutter contre les communautarismes de tous bords.

Bibliographie

Bastenier, Albert ; Dassetto, Felice (1984), *L'Islam transplanté : vie et organisation des minorités musulmanes de Belgique*, Bruxelles, EPO, 200 p.

Boubeker, Ahmed (2003), *Les Mondes de l'ethnicité*, Paris, Editions Balland.

Corijn, Eric ; Vloeberghs, Eefje (2009), *Bruxelles !*, Bruxelles, VUB Press.

³⁹ A. Bastenier et F. Dassetto, *L'Islam transplanté : vie et organisation des minorités musulmanes de Belgique*, Bruxelles, EPO, 1984.

⁴⁰ E. Corijn et E. Vloeberghs, *Bruxelles !*, Bruxelles, VUB Press, 2009, p. 182.

⁴¹ « Bruxelles, une religieuse globalisée », op cit.

⁴² M. Sacco, « Cureghem : de la démolition à la revitalisation », *Brussels Studies*, n°43, 2010, http://www.brusselsstudies.be/medias/publications/FR_130_BruS43FR.pdf (consulté le 25 juillet 2011).

Dassetto, Felice (1996), *La construction de l'islam européen. Approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan.

El Asri, Farid (2007), « Etre musulman belge : entre élaboration identitaire et devenir », *La Revue Nouvelle*, n°9, p. 32-39.

Honneth, Axel (2002), *La lutte pour la reconnaissance*, traduit de l'allemand par Pierre Rusch, Paris, Les éditions du Cerf.

Honneth, Axel (2004), « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, n°23, p. 133-135.

Honneth, Axel (2006), « Les conflits sociaux sont des luttes pour la reconnaissance », Propos recueillis par Catherine Halpern, *Sciences Humaines*, n°172, p. 38-40.

Kateb, Kamel (2004), « De l'étranger à l'immigré et de l'ethnique au religieux : les chiffres en question ? », *Cités*, « L'islam en France », Hors série, p. 33-43.

Kerrou, Mohamed (2002), « Introduction », dans Mohamed Kerrou (ed.), *Public et Privé en Islam*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 19-44.

Manco, Ural (2000), « La présence musulmane en Belgique : dimensions historique, démographique et économique », dans Ural Manço (ed.), *Voix et voies musulmanes de Belgique*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, p. 17-39.

Manco, Ural ; Kanmaz, Meryem (2004), « Intégration des musulmans et reconnaissance du culte islamique : un essai de bilan », dans Ural Manço (ed.), *Reconnaissance et discrimination. Présence de l'islam en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, Paris, L'Harmattan, p. 85-115.

Marongiu, Omero (2004), « Islam et politiques publiques entre équité et pratiques discriminatoires », *La Lettre d'un Monde à l'Autre*, n°7, p. 4-7.

Martiniello, Marco (1993), « Pour une sociologie politique de la situation post-migratoire en Belgique », dans Marco Martiniello et Marc Poncelet (ed.), *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*, Bruxelles, De Boeck, p. 167-185.

Modood, Tariq (2003), "Muslims and the Politics of Difference", *Political Quarterly*, vol 74, n°1, p. 100-115.

Moniquet, Claude (2007), « La Belgique, cible potentielle du terrorisme islamiste », dans Denis Ducarme (ed.), *Islam de Belgique. Entre devoir d'intégration et liberté religieuse*, Bruxelles, Editions Luc Pire, p. 127-134.

Piette, Albert (1990), « L'école de Chicago et la ville cosmopolite d'aujourd'hui : lectures et relectures critiques », dans Albert Bastenier et Felice Dassetto (ed.), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation des sociétés*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Université, p. 67-83.

RAULIN, Anne (2000), *L'ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan.

Rea, Andrea (1999), « La reconnaissance et la représentation de l'Islam », *L'Année Sociale*, p. 269-275.

Sacco, Muriel (2010), « Cureghem : de la démolition à la revitalisation », *Brussels Studies*, n°43, http://www.brusselsstudies.be/medias/publications/FR_130_BruS43FR.pdf (consulté le 25 juillet 2011).

Sägesser, Caroline ; Torrekens, Corinne (2008), « La représentation de l'islam », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1996-1997.

Torrekens, Corinne (2007), « Concentration des populations musulmanes et structuration de l'associatif musulman à Bruxelles », *Brussels Studies*, n°4.

Torrekens, Corinne (2008), *La visibilité de l'islam au sein de l'espace public bruxellois : transaction, reconnaissance et identité*, Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.

Torrekens, Corinne (2008), « Limitations, négociations et stratégies de contournement autour de la visibilité des mosquées à Bruxelles », dans Anne Morelli et Alain Dierkens (eds.), *Topographie du sacré. L'emprise religieuse sur l'espace*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

Torrekens, Corinne (2009), *L'islam à Bruxelles*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

Tribalat, Michèle (2004), « Le nombre de musulmans en France : qu'en sait-on ? », *Cités*, « L'islam en France », Hors série, p. 21-31.

Version non originale